



Bonjour à tous,

A la suite de la communication de Monsieur le Premier Ministre, les décrets nécessaires ont été publiés. Comme nous le redoutions, **les mesures de couvre-feu ont été étendues** et la pratique sportive ne bénéficie d'aucune exception. Nos partenaires de la Communauté d'Agglomération ont décidé de fermer les équipements sportifs qui sont nécessaires à la pratique de nos activités.

Par conséquent, **nous avons décidé de suspendre les activités**. Dans les jours qui viennent, nous explorerons avec nos partenaires toutes les options qui existent et qui pourraient nous permettre de réduire l'impact de ces mesures. Dès que cela sera possible, nous reviendrons vers vous pour vous faire part des éventuels aménagements qui seraient décidés.

Nous partageons évidemment la déception et la frustration des nageurs. Toutes les mesures permettant aux jeunes de continuer à pratiquer une activité sportive « virtuelle » sont maintenues même si cela ne peut remplacer la pratique de leur sport favori. N'hésitez pas à consulter fréquemment notre site ou le groupe Facebook du club qui restent le moyen le plus efficace d'être au courant de toutes nos décisions.

Nous espérons vivement que vous-mêmes et vos familles ne serez pas impactés personnellement par la situation sanitaire et vous remercions pour votre confiance dans cette période compliquée.

Pour le Bureau

Philippe Casbas

Président,